

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT D'ETAT

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA POPULATION  
ET DU DEVELOPPEMENT HUMAIN



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

\*\*\*\*\*

DECLARATION DE LA DELEGATION TCHADIENNE A LA 52<sup>ème</sup> SESSION DE LA  
COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

New-York, avril 2019

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre brillante élection ainsi que celles des autres membres du Bureau et exprimer les remerciements du Gouvernement de la République du Tchad au Secrétaire Général des Nations Unies pour nous avoir conviés à cette importante session de la Commission de la Population et du Développement. Permettez-moi également de remercier l'UNFPA pour le travail abattu auprès des Etats membres dans le processus de préparation de cette 52<sup>ème</sup> session.

La 52<sup>ème</sup> session de la CPD nous offre l'occasion de nous prononcer sur la Déclaration relative au 25<sup>ème</sup> anniversaire de la CIPD qui nous a été soumise. Après plus d'une décennie de mise en œuvre de deux stratégies nationales de réduction de la pauvreté, d'un Plan National de Développement 2013-2015; le Tchad s'est doté d'une « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », déclinée en trois plans dont le premier couvre la période de 2017-2021. Les objectifs de cette vision et de son premier plan de mise en œuvre intègrent parfaitement le programme d'action de la CIPD après 2014 et l'Agenda 2030 des ODD.

Nous sommes fiers que certains résultats soient aujourd'hui perceptibles dans les domaines suivants :

- En matière de la scolarisation au primaire, le taux brut avoisine les 100% et l'indice de parité entre les filles et les garçons a atteint 0,8%.
- Plus de la moitié des tchadiens ont maintenant accès à l'eau potable.
- La mortalité infantile dont le niveau est encore inacceptable est en nette diminution passant de 132‰ en 1993 à 72‰ en 2014-2015. Il en est de même de la mortalité maternelle qui passe de 1099 pour 100 000 naissances vivantes en 2004 à 860 en 2014-2015.

Les domaines de l'éducation et de la santé reçoivent toujours une attention toute particulière au point où des réunions mensuelles élargies aux partenaires techniques et financiers, dont nous saluons ici la disponibilité, sont organisées par le Gouvernement sous la Présidence du Chef de l'Etat.

Parallèlement aux efforts d'amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes, le Gouvernement s'attèle également à instaurer un environnement législatif et réglementaire propice. C'est ainsi qu'en 2015, l'ordonnance 006/2015

interdisant le mariage des mineurs et fixant l'âge légal du mariage à 18 ans a été signée et ratifiée par l'Assemblée Nationale par l'adoption de la loi n° 29/2015. L'Assemblée Nationale a également adopté la loi n°001/2017 portant code pénal dont plusieurs dispositions répriment les violences basées sur le genre, l'ordonnance n° 012/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad. La nouvelle constitution de la 4<sup>ème</sup> République, promulguée en mai 2018, comporte plusieurs mentions favorables à l'amélioration du genre et des droits humains.

Malgré ces efforts, quelques défis restent à relever ; notamment en matière de santé maternelle et infantile, d'éducation, d'emploi des jeunes, d'autonomisation de la femme et de croissance démographique qui est de 3,5%.

A cet effet, nous travaillons dans notre pays, sur un plan d'accélération qui se fonde sur les progrès réalisés au cours des cinq dernières années. Les innovations (comme l'initiative SWEDD) sont mises en œuvre pour la capture effective du dividende démographique en investissant massivement dans l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui sont respectivement les agents de la résilience et les moteurs du développement durable.

Aussi voudrions nous réaffirmer que la réalisation des objectifs du Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014 demeure notre préoccupation. Dans notre rapport d'évaluation quinquennal, nous avons tiré les leçons des contreperformances de la réalisation desdits objectifs. Nos politiques et stratégies actuelles ont tenu compte des manquements qui puissent accélérer un changement de comportement conforme aux valeurs universelles et à nos cultures propres notamment dans les domaines de la santé de la reproduction, de l'éducation, de l'égalité et de l'autonomisation de la femme.

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne s'associe aux déclarations faites par le Nigeria au nom du Groupe Africain et par la Palestine au nom du Groupe de 77 et la Chine et adhère à la proposition de déclaration et son adoption pour sa mise en œuvre.

En conclusion, Monsieur le Président, face aux multiples défis et enjeux pour un développement à la fois durable et centré sur l'homme, le Tchad réaffirme son engagement pour la mise en œuvre intégrale du Programme d'action de la CIPD.

Je vous remercie.